

Le bien-être au travail :

la QVCT dans l'Administration Pénitentiaire

La **Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)** désigne « un sentiment de bien-être au travail perçu collectivement et individuellement ». Cela englobe : l'ambiance, la culture du service public et de ses valeurs, l'intérêt du travail, les conditions de travail, le sentiment d'implication, le degré d'autonomie et de responsabilisation, l'égalité professionnelle, la possibilité d'un droit à l'erreur et à la déconnexion, ainsi qu'une reconnaissance et une valorisation du travail effectué.

Au sein de l'Administration Pénitentiaire cette notion apparaît difficile voire paradoxale pour le personnel de surveillance : Comment travailler en « prison » tout en se sentant bien ?

Depuis plusieurs années la **CGT Pénitentiaire** dénonce : les rythmes de travail archaïques (exemple : Matin-Nuit), le mode dégradé, les créations de service (ELSP, PREJ...) sans créations de postes, le manque d'effectif, les rappels incessants, la surcharge de travail, l'état de délabrement de notre outil de travail, la montée en puissance de la violence de la population pénale, les formations obligatoires dispensées sur le temps de repos quand elles sont possibles, la demande d'explication devenue la norme au lieu de l'exception, ainsi que le manque de soutien de la hiérarchie et son management autoritaire. L'état des lieux est déplorable : le site « [https:// : diplomeo.com](https://diplomeo.com) » en fait l'un des pires métiers et nous atteignons déjà cette année un taux record de suicides chez le personnel de surveillance. Le temps de repos si précieux, ne nous permet pas la décompression : il permet à peine la récupération de la fatigue avec sans cesse le stress d'être rappelé !

Est mis en œuvre dans l'AP des formations « gestion du stress » avec une prévention de l'épuisement personnel. Faute de mieux, elles peuvent aider les agents en proie à des conditions de travail difficiles. Les formateurs insistent bien souvent sur la responsabilité individuelle des fonctionnaires, leurs ressources personnelles pour surmonter les difficultés, désamorcer les conflits, mettre à distance et relativiser les problèmes : il faut être à l'écoute de soi, établir un diagnostic personnel, comprendre ses émotions, apprendre à les maîtriser pour devenir plus résistant, voire les transformer en énergie positive pour devenir un vecteur de bonheur au travail. Le stress, quand il est pris au sérieux, est souvent défini par la hiérarchie comme un mal individuel. Tenir les subordonnés pour responsables de leur stress ouvre plusieurs voies pour une direction. Cela permet notamment d'ignorer l'existence de tensions et de difficultés dans l'espace de travail.

Existe également le **DUERP** (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels), élaboré localement au sein de chaque **CHSCT** (Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail), son but est d'anticiper et prévenir les risques (psychosociaux entre autres). L'année prochaine ce comité sera refondu avec les **CT** (Comité Technique) pour n'en faire qu'un : le **CSA** (Conseil Social de l'Administration). Ce ne sera que dans cette unique instance qu'aura lieu le dialogue social et notamment les échanges avec la médecine du travail.

La **QVCT** est donc un ensemble de processus participant à l'amélioration des conditions de travail, ce qui en fait un enjeu primordial en termes de santé au travail. Il est nécessaire de le promouvoir dans l'AP, ce qui suppose : un dialogue social de qualité, de veiller à écarter tout impact pathogène des modes d'aménagement du travail, de promouvoir un travail de qualité qui participe à l'épanouissement de l'agent, que chacun trouve sa place au travail et que le travail garde sa place parmi les autres activités personnelles. Pour rappel notre Administration est titulaire d'une obligation de sécurité envers ses fonctionnaires en vertu de laquelle elle doit protéger leur santé (art. 11 et 27 du code de déontologie du service public pénitentiaire). Monsieur Kofi Annan (1938-2018, *Diplomate, économiste, Homme d'état, Homme politique, Humaniste et Scientifique*) a dit : « Nous avons les moyens et la capacité de régler les problèmes, si seulement nous pouvons trouver la volonté politique ».

La Commission des Personnels de Surveillance de la CGT Pénitentiaire demande une réelle prise de conscience de l'importance du bien-être au travail au sein de l'AP.

La Commission des Personnels de Surveillance de la CGT Pénitentiaire exige une véritable prise en compte des problématiques du métier des personnels de surveillance afin d'améliorer les conditions de travail dans nos détentions.

La Commission des Personnels de Surveillance de la CGT Pénitentiaire veillera inlassablement à ce que cet enjeu soit pris en considération efficacement et de manière prégnante par notre Ministère.

Montreuil, le 22 août 2022.